



Prix de marché des matières premières (€/t) (Prix franco usine janvier 2011, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	258
Orge	235
Maïs	248
Sorgho	-
Triticale	-
Avoine	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	184
Remoulage demi-blanc	199
Gluten Feed de blé	-
Drèches de distillerie de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	214
Pois protéagineux	283
Féverole	284
Tourteau de soja 48	367
Tourteau de colza	258
Tourteau de tournesol non décortiqué	206
Tourteau de tournesol semi-décortiqué	260
Graine de colza	528
Graine de tournesol	520
Saindoux	-
Huile végétale	1113
Mélasse de canne	178
L-Lysine HCl	1900
DL-Méthionine	3900
L-Thréonine	2300
L-Tryptophane	16000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	380
3-Phytase	9500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84

Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	258	252	252
Orge	235		
Maïs	248		
Sorgho	-	250	250
Triticale	-	246	245
Avoine	-	210	211
Manioc 67	-	220	221
Son de blé	184	166	167
Remoulage 1/2 blanc	199		
Gluten Feed blé	-	203	204
Drèches distillerie de blé	-	248	248
Sol. Distillerie	-	184	187
Corn Gluten Feed	214	184	185
Pois	283	271	270
Féverole blanche	284	279	278
T. Soja 48	367		
T. Colza	258		
T. Tournesol non déc.	206		
T. Tournesol semi déc.	260	237	240
Gr. Colza	528	377	374
Gr. Tournesol	520	285	285
Huile végétale	1113	521	514
Saindoux	-		
Mélasses Canne	178	159	161
L-Lysine HCl	1900		
DL-Méthionine	3900		
L-Thréonine	2300		
L-Tryptophane	16000		
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	380	0	0
3-Phytase	9500		
Phosphate monocalcique	-	0	0

Commentaires

Les cours des matières premières présentés sur la note précédente ne prenaient en compte que les deux premières semaines de Décembre 2010. On constate une nouvelle progression du cours de céréales et plus généralement de toutes les matières premières depuis cette période ! De +19 à +25 €/T pour les céréales et de +13 à +24 €/T pour les tourteaux.

Ces hausses représentent une augmentation supplémentaire du coût de l'aliment de l'ordre de 20 €/T. En moyenne lissée, la hausse est de l'ordre de 8 à 9 €/T.

La situation continue de favoriser l'incorporation de maïs dans les aliments. L'orge maintient ses positions tandis que le blé est exclu des formules pour le deuxième mois consécutif. Le tourteau de colza voit son taux d'incorporation divisé par deux dans l'aliment finition en relation avec la contrainte phosphore total de l'aliment en présence de 10 % de remoulage.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé			
Maïs	506	527	436
Orge	168	131	283
Tourteau de soja 48	40	63	56
Pois de printemps			
Son de blé			
Remoulage ½ blanc	100	100	100
Mélasse de canne			
Graine de colza			
Tourteau de colza	150	134	51
T. Tournesol non déc.	12	19	50
L-Lysine HCl	3.7	3.8	3.65
DL-Méthionine		0.02	0.06
L-Thréonine	0.8	0.85	0.85
L-Tryptophane	0.23	0.27	0.2
Carbonate de calcium	11.23	12.97	11.2
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.04	0.09	0.04
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3099	3110	3079
EN (kcal)	2240	2240	2240
EN (Mégajoules)	9.37	9.38	9.37
MAT (g)	150	155	140
Lysine (g)	9.4	9.8	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.80
Phosphore total (g/kg)	4.8	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.0	2.2	1.8
Prix (€) / Tonne	257.0	260.8	254.6
Prix Moyen (évolution mois précédent)	233.7 (+8.2)	237.7 (+8.2)	230.1 (+8.7)
Prix de 10MJ EN (€)	274.1	278.2	271.6

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte des minima d'incorporation fixés, pour certains produits.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	257.1 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	+0.1 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Unique	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,20	0,22	0,18
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Novembre	3.72
Décembre	4.65
Janvier	5.58

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

**Cette lettre d'information « Aliment » a pu vous être envoyée gratuitement
grâce à nos partenaires :**



additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

**BIOMIN P.E.P. : Association d'huiles essentielles
naturelles titrées et de FOS.**

BIOMIN France

ZOOPOLE - rue Irène Joliot-Curie - 22440 PLOUFRAGAN

www.biomin.net

Pour toute information, contact : Christian Tenier
christian.tenier@biomin.net - tél. : 02 96 76 54 80



The original Phytase

BNA Nutrition Animale

Z.I. de Bellitourne – AZE- 53200 CHÂTEAU-GONTIER

www.bnanutritionanimale.fr

Pour toute information, contact : Benoît Quémeneur

benoit.quemeneur@bna-na.fr

tél : 02 43 07 42 47